

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Can-2021: Bouanga dans le onze-type des éliminatoires

AVEC trois buts inscrits et une passe décisive, l'international gabonais des Verts mérite amplement cette place. Au même titre que Mahrez, Kessie, Kéita, Osimhen...

Willy NDONG
Libreville/Gabon

EXCEPTÉ le match Sierra Leone-Bénin, reporté pour le mois de juin, suite à l'imbroglio autour de tests Covid des joueurs béninois, toutes les autres rencontres se sont déroulées. On connaît donc 23 des 24 équipes qualifiées pour la phase finale de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations qui aura lieu du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun. S'agissant des éliminatoires, la Rédaction d'Orange Football Club a dressé le onze-type de la campagne de ces éliminatoires. Dans lequel figure l'attaquant gabonais de l'AS-Saint-Etienne Denis Bouanga, auteur de trois buts et une passe décisive en cinq rencontres. Dans les buts, on retrouve l'excellent portier marocain de Séville FC Yassine Bounou qui n'a encaissé qu'un seul but en cinq rencontres. En défense, nos confrères français ont aligné une défense à trois. Composée du Burkinabé Edmond Tapsoba (Bayer Leverkusen), du Sénégalais

de Naples Kalidou Koulibaly et de l'Ivoirien de Tottenham Hotspur Serge Aurier. Devant la défense, on retrouve l'Ivoirien du Milan AC Franck Kessie et le Guinéen de Liverpool Naby Kéita. En piston sur les côtés, il y a Denis Bouanga et Riyad Mahrez de Manchester City. Sur le front de l'attaque, la concurrence a vite été écrasée par le Zambien Patson Daka (RB Salzburg), auteur de 5 buts et 1 passe décisive en trois rencontres. Le Nigérian de Naples, Victor Osimhen, a, lui aussi, inscrit 5 buts et délivré 2 passes décisives en cinq rencontres. Le Camerounais de Beşiktaş (Super-Lig), Vincent Aboukakar, avec ses 3 réalisations et 1 passe décisive en six rencontres, figure bien dans cette liste. C'est quasiment une équipe-type de rêve qu'ont concoctée nos confrères d'Orange Football Club. On y retrouve quasiment ce qui se fait de mieux en ce moment sur le continent et en Europe.



Photo : Franck Martial Mombol/L'Union

Avec trois buts et une passe décisive, Bouanga fait partie du onze-type des éliminatoires de la Can à venir.



AVIS D'INFORMATION AUX ENTREPRISES

OBJET

Par la présente communication, le Directeur général de la Société Autoroutière du Gabon (SAG) informe les Entreprises qualifiées dans le domaine de la construction des réseaux HTA-BT, du lancement très prochainement d'un appel d'offres restreint d'ingénierie-construction pour les études, la fourniture et les travaux (contrat EPC, en anglais) de dévoiement des réseaux HTA-BT entre le PK24 (KOKK) et le PK49,2 (NTOUM) appelés « les dévoiements majeurs ». Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet d'élargissement et de réaménagement de la route nationale avec le passage de la 2x1 voie actuelle à une route à 2x2 voies.

NOM DU PROJET

Réaménagement et exploitation de la route économique dite Transgabonaise (raccordement de Libreville à Franceville par la RN1, la RN2, la RN3 et la RN4).

SOURCES DE FINANCEMENT

Le projet sera financé par la Société Autoroutière du Gabon (SAG) dans le cadre du contrat de partenariat (PPP) signé avec la République Gabonaise (l'État) le 24 octobre 2019.

PARTICIPATION

La présente communication s'adresse aux entreprises qui disposent d'un agrément avec la SEEG pour la réalisation de travaux électriques.

QUALIFICATION DES SOUSMISSIONNAIRES

Dans l'attente du lancement de l'appel d'offres, les entreprises intéressées par ce projet doivent préparer les pièces suivantes :

- Les documents attestant la constitution ou les statuts, le lieu d'enregistrement et le domicile légal de la société. Ces documents doivent comprendre l'agrément de commerce ou registre de commerce ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du consultant et datant de moins de trois (3) mois ;
- Une attestation d'imposition prouvant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année ;
- Une attestation CNIS du 1er trimestre 2021 ;
- Une attestation bancaire ;
- Une liste du matériel (parc d'exécution : engins de levage et d'implantation des supports, tractopelle, camion-benne, véhicules de chantier, décapeuses, etc.) ;
- La liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives et leurs CV signés ainsi qu'une copie des diplômes (ressortant au moins 1 chef de projet spécialisé dans les travaux de construction des réseaux électriques HTA-BT, 1 projeteur, 1 responsable QHSE, 1 opérateur DAO, 1 Chef de chantier ou conducteur de travaux, etc.) et une copie des titres d'habilitation des différents membres de l'équipe prévus pour le projet ;
- Les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné par l'appel d'offres (justifiées par des fiches projets, PV de réception ou certificats de bonne exécution précisant la nature des travaux et la valeur en FCFA des prestations réalisées) ;
- La liste des sous-traitants potentiellement envisagés (y compris pour l'élagage et le débroussaillage ainsi que pour des petits travaux de terrassement).

Les entreprises pourront soumissionner en groupement. Pour cela, elles devront présenter un accord de groupement. Cet accord devra préciser le statut juridique, le chef de file du groupement, le rôle et les titres de chaque membre détaillé dans une matrice de responsabilité. Chaque membre doit, par ailleurs, produire les pièces demandées ci-dessus.

CRITÈRES DE JUGEMENT

Les critères ci-dessous seront pris en compte lors de l'analyse des offres :

- Les soumissionnaires devront justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans les prestations similaires ;
- Les soumissionnaires devront fournir les preuves de la disponibilité des moyens matériels, techniques adéquates et d'un personnel clé en adéquation avec le projet. La disponibilité d'un stock de fournitures (poteaux électriques, câbles, transformateurs de type H61 et accessoires) pour un démarrage rapide des travaux sera un plus ;
- Les soumissionnaires devront justifier d'un chiffre d'affaires moyen de 500 000 000 FCFA à minima, pendant les 3 dernières années ;
- Les soumissionnaires devront justifier d'une capacité financière leur permettant de démonter l'exécution des travaux dès la notification du marché (joindre les documents attestant l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédits, etc.) ;

DATE PRÉVISIONNELLE DE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES

Les dossiers d'appel d'offres sont prévus d'être mis à la disposition des candidats entre les 15 et 30 avril 2021 au siège de la Société Autoroutière du Gabon (SAG). Le délai de réponse à l'appel d'offre est prévu d'être d'une durée de 4 semaines.

Boulevard Triomphal, Galerie Tsika 2e étage,
BP 1024 Libreville, Gabon.
Contact : Tél : +241 81003949
Mail : SAG@orange.net

Le Directeur Général de la SAG